

Question 9	En quoi un projet de Système d'Information est-il une réponse au besoin d'évolution de l'organisation ?	
Chapitre 9.1	<i>Justification économique d'un projet d'évolution de Système d'Information</i>	Bac STMG SIG
Exercice 1		Lycée J. Feyder

Exercice 1 : Auto-école Diabolo

La société DIABOLO est un groupement d'auto-écoles qui prépare de futurs conducteurs aux examens d'obtention des permis de conduire auto, moto et poids lourds. Cette société dispose d'un système d'information dont les besoins d'évolution paraissent évidents à tous les utilisateurs. M. Mayotte, le directeur administratif et financier du groupe a évalué le temps de développement en interne de cette amélioration à 6 mois-homme, soit 36 000 E pour DIABOLO.



L'applicatif serait développé sous sa responsabilité mais M. Mayotte n'est pas sûr que ses compétences soient suffisantes pour mener ce projet.

M. Mayotte a été contacté par la SSII Logica qui lui propose la mise en place d'un PGI spécialisé « Auto Ecole » pour assurer la gestion du système d'information de son entreprise de manière totalement intégrée. Le droit de licence d'utilisation s'élève à 13 800 E (redevance unique qui inclut la possibilité de mettre à jour gratuitement le logiciel par téléchargement au fur et à mesure des nouvelles versions). Les délais d'installation sont quasi-immédiats.

Ce PGI intègre la gestion des inscriptions élèves et du planning des cours, la gestion du personnel et de la comptabilité du groupe. Un module supplémentaire permet aux élèves de participer à des cours de

code en e-learning.

Le PGI s'installe sur les matériels déjà utilisés par DIABOLO et il faut juste acquérir un ordinateur supplémentaire (prix : 1 000 E) dédié à la sauvegarde (serveur de sauvegarde). M. Mayotte assure le suivi du projet d'installation du PGI.

Monsieur Mayotte, en collaboration avec de la SSII Logica, a évalué les coûts supplémentaires suivants, en plus du coût d'acquisition du logiciel :

- deux journées de formation sont indispensables pour une bonne prise en main du progiciel par M. Mayotte. Il n'est pas nécessaire de renouveler cette formation par la suite. La journée de formation est facturée 620E par la SSII Logica ;
- un abonnement au service technique de la SSII Logica est nécessaire dès la première année (1 300 E par an) ;
- la rédaction de la documentation fonctionnelle personnalisée à l'entreprise est facturée forfaitairement 700 E.

1° Quel est le rôle de M. Mayotte dans le projet d'installation d'un PGI ? Expliquez ce rôle.

Question 9	En quoi un projet de Système d'Information est-il une réponse au besoin d'évolution de l'organisation ?	
Chapitre 9.1	<i>Justification économique d'un projet d'évolution de Système d'Information</i>	Bac STMG SIG
Exercice 1		Lycée J. Feyder

2° Le coût de la licence d'utilisation est-il un coût d'investissement ou de fonctionnement ? Est-il fixe ou variable ? Justifiez.

3° Distinguez et calculez les coûts d'investissement et les coûts de fonctionnement liés à l'installation du PGI par la SSII.

4° Comparez en terme quantitatif et qualitatif la solution de développement interne de l'application et le choix du PGI.

5° Quelles difficultés et quels risques présente l'étude d'opportunité de cet investissement ? Une société propose un progiciel de gestion d'auto-école en ligne (mode Saas) avec une licence d'utilisation liée au nombre d'utilisateurs et au temps d'utilisation.

6° Quelle serait la répartition des coûts entre coûts d'investissement et de fonctionnement dans ce cas ? Quels sont les avantages de cette solution et ses inconvénients ?